



## Plainte contre une enseigne d'un établissement secondaire

Par **Alain34**, le **19/02/2016** à **10:18**

Bonjour

Une entreprise X a été radiée du RCS. Son dirigeant a ouvert une autre société Y et gardé dans ses enseignes la société X.

Cette nouvelle société Y et un établissement secondaire de la société Z

(Informations provenant d'un extrait KBIS de la société Y mentionnant 1° l'identification de la personne morale comme étant la société Z et 2° l'enseigne de la société X dans l'établissement secondaire Y)

Ma question :

1°) Est-il possible d'intenter une action en justice contre la société X ? A quelle société doit-elle être adressée ?

2°) A qui adresser une action en justice contre la société Y ?

Merci pour votre aide, je ne m'y retrouve plus.